

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 12 avril 2021**DÉLIBÉRATION n°2021-27**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 12 avril 2021 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 02 avril 2021.

Point de l'ordre du jour :

3.1 Propositions de la commission des moyens du 2 avril 2021.

.....
Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu l'avis de la commission des moyens du 2 avril 2021,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver deux points examinés par la commission des moyens : le tarif d'une formation et l'approbation d'un don.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation du tarif d'inscription au diplôme d'Etat infirmier en pratique avancée (DE IPA) ;
- approbation d'un don de l'association Tours autogreffe.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum :	18
Nombre de membres participant à la délibération :	29
Abstentions :	0
Votes exprimés :	29
Pour :	29
Contre :	0

Pièces jointes :

- pièces afférentes au points soumis à approbation.

Fait à Tours, le 14 avril 2021

Le Président,

A. Giacometti
Arnaud Giacometti

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :

15 AVR. 2021

Transmise au Recteur le :

15 AVR. 2021

GRILLE DE CALCUL DU COÛT COMPLET D'UNE ACTION DE FORMATION CONTINUE A L'UNIVERSITE DE TOURS

Intitulé du diplôme	Diplôme d'Etat "Infirmier en pratique avancée" parcours sur 2 années universitaires	Tarif	10 000 €
		Nbre stagiaires	30
		Formation sur une année complète (oui/non)	oui

CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL 300 000 €

COÛTS DIRECTS

COÛTS DE PERSONNEL FORMATION (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs et vacataires)	Nombre d'heures de formation	Coût de l'heure de formation (pondéré des HCC)	Coût total des heures de formation
- Professeurs des universités et assimilés (8%)	38 h	282 €/h	10 581 €
- Maîtres de conférences et assimilés (12%)	56 h	183 €/h	10 299 €
- Hospitalo-universitaires (25%)	117 h	50 €/h	5 863 €
- Professeurs agrégés et assimilés	0 h	186 €/h	-
- Autres enseignants issus de l'éducation nationale et assimilés	0 h	139 €/h	-
- Doctorants contractuels	0 h	89 €/h	-
- Autres enseignants contractuels : enseignants-chercheurs associés et invités (PAST et MAST), attachés temporaires	0 h	179 €/h	-
- Vacataires non fonctionnaires (55%)	258 h	59 €/h	15 219 €
- Vacataires fonctionnaires	0 h	41 €/h	-
- Autres (honoraires de formation...)	0 h		-
Indemnités			1 400 €
TOTAL COÛTS DE PERSONNEL FORMATION	469 h	92 €/h	43 361,43 €

COÛTS SPECIFIQUES

- Frais publicitaires (insertion catalogue, frais de site web, envoi publicitaire, envoi brochures...)	0,00 €
- Fonctionnement (pochettes stagiaires, reprographie, location de salle, coursier, objets publicitaires...)	1 473,40 €
- Restauration (pauses cafés, restaurants, traiteurs...)	10 000,00 €
- Déplacements et hébergements des intervenants (trains, hôtels...)	12 300,00 €
- Autres frais spécifiques (prestations univ Angers)	58 461,00 €
- Autres frais spécifiques (prestations de IRFSS)	15 000,00 €
- Autres frais spécifiques (prestations IFSI Tours)	10 000,00 €
- Autres frais spécifiques (prestations de IFSI Angers)	10 000,00 €
TOTAL COÛTS SPECIFIQUES	117 234,40 €

I - TOTAL COÛTS DIRECTS	160 595,83 €
MARGE SUR COÛTS DIRECTS (doit être > 0)	46% 139 404,17 €

COÛTS INDIRECTS (calculés à partir de la "connaissance des coûts des activités")

COÛTS DE SOUTIEN

	Coût par étudiant pour les deux années universitaires	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Appui à la formation	598,00 €	17 940,00 €	23,19 €	-
- Documentation	468,00 €	14 040,00 €	13,08 €	-
- Valorisation et appui à la recherche	-	-	-	-
- Vie étudiante	148,00 €	4 440,00 €	5,77 €	-
TOTAL COÛTS DE SOUTIEN	607,00 €	36 420,00 €	42,04 €	- €

COÛTS DE SUPPORT

	Coût par étudiant pour les deux années universitaires	Coût total	Coût à l'heure de formation	Coût total
- Gouvernance, pilotage, gestion	2 346,00 €	70 380,00 €	91,12 €	-
- Patrimoine immobilier	792,00 €	23 760,00 €	30,78 €	-
- Système d'information et numérique	320,00 €	9 600,00 €	12,44 €	-
TOTAL COÛTS DE SUPPORT	1 729,00 €	103 740,00 €	134,34 €	- €

II1 - TOTAL COÛTS INDIRECTS	140 160,0 €	140 160,00 €
------------------------------------	--------------------	---------------------

III - TOTAL COÛTS COMPLETS = TOTAL COÛTS DIRECTS (I) + TOTAL COÛTS INDIRECTS (II1 ou II2)	300 755,83 €
MARGE SUR COÛTS COMPLETS (doit être > 0)	0% 755,83 €

Chiffes clés / stagiaire	
Coûts complets	10 025,19 €
dont coûts directs	5 353,19 €
dont coûts indirects	4 672,00 €
Coût complets de l'heure de formation	641,27 €
Marge sur coûts directs	4 646,81 €
en % du tarif de vente	46%
Marge sur coûts complets	25,19 €
en % du tarif de vente	0%
Nombre minimum de stagiaires	31
Tarif minimum	10 026,00 €

Association Tours Autogreffe

Siège Social : Service d'Hématologie et Thérapie Cellulaire
Centre régional de cancérologie Henry Kaplan,
Hôpital Bretonneau, 2 bis bd tonnellé, 37044 TOURS CEDEX 1
N° d'enregistrement : 0372010811
N° SIRET : 39485230500017

Téléphone : 02 47 47 37 12 Télécopie : 02 47 47 38 11

Président : L. BENBOUBKER, Vice Président : Pr C. LINASSIER
Secrétaire : C. DARTIGEAS, Trésorier : Ph. COLOMBAT, Trésorier adjointe : S. LISSANDRE



Monsieur le Pr Patrice DIOT

Doyen de la Faculté de médecine de Tours

10 Boulevard Tonnellé

37032 TOURS CEDEX 1

Tours, le 03 mars 2021.

Objet : Lettre de don

Monsieur le doyen

Je soussigné, Dr Lotfi Benboubker, Président de l'Association Tours Autogreffe, souhaite réaliser un don sans contrepartie d'un montant de 30 000 € (trente mille euros) au profit de l'Université François Rabelais de Tours afin de soutenir ses activités de recherche portant sur : l'étude de la niche leucémique, le microenvironnement médullaire et le stress oxydatif.

Le règlement sera effectué par virement sur le compte FR76 1007 1370 0000 0010 0007 577 avec la référence « TOURS AUTOGREFFE » au moment de la signature de la présente lettre.

Nom : Dr Lotfi Benboubker

Fonction : Président de l'Association Tours Autogreffe

Signature :

